

## Des circuits courts pour changer le monde?

*Potentialités et limites des circuits courts en tant qu'outil de changement social*



Hélène Capocci

Novembre 2014

Pour que la Terre tourne plus **JUSTE** !

Avec le soutien de:



*La notion de circuit court s'impose aujourd'hui progressivement dans les discours d'acteurs aussi nombreux que variés: politiciens, associations, agriculteurs, commerçants... Certains les présentent même comme un argument clé pour remettre de l'ordre dans notre système agroalimentaire devenu incompréhensible. Cette analyse propose de porter un regard sur les circuits courts à travers la focale du changement social. Quel(s) rôle(s) ont-ils à jouer dans l'avènement d'un changement de société? Ou pour reprendre une expression largement diffusée actuellement, comment peuvent-ils contribuer à un "changement de paradigme"?*

## 1. Les circuits courts en Belgique

### 1.1. Définition

La définition donnée par la Région Wallonne pour définir "circuit court" est la suivante: "mode de commercialisation de produits agricoles et horticoles, qu'ils soient bruts ou transformés, dans lequel au maximum un intermédiaire intervient entre le producteur et le consommateur"<sup>1</sup>. En réalité, l'expression "circuit court" couvre une vaste panoplie de pratiques: vente à la ferme, marchés, vente par correspondance, paniers fermiers ou bio, points de vente collectifs, commerces (petites, moyennes et grandes surfaces), restauration privée ou collective, groupements d'achats (GAC, groupes d'achats communs; GAS groupes d'achats solidaires, GASAP, groupes d'achats solidaires de l'agriculture paysanne; AMAP, associations pour le maintien de l'agriculture paysanne; CSA,

*community supported agriculture*), etc. L'expression "circuit court" sera ici utilisée dans un sens plus large de système agroalimentaire alternatif, qui comprend également les potagers collectifs (Biot, 2014).

**L'idée de proximité** se trouve au centre de la conception des circuits courts: il s'agit d'une part, d'une proximité géographique, puisque la production provient d'agriculteurs dits "locaux" (les distances entre producteurs et lieux de distribution varient mais se limitent généralement à un maximum de 80 kilomètres) (Chaffotte, Chiffolleau, 2007), et d'autre part, d'une proximité sociale, via le partenariat établi entre les producteurs et les consommateurs.

Aujourd'hui, uniquement 7,43% des fermes belges utilisent les circuits courts<sup>2</sup>, qui paraît pourtant être un système de distribution "allant de soi". Néanmoins, notre système agroalimentaire a évolué dans une toute autre direction. La relation entre agriculture et alimentation est caractérisée par une **distanciation**: celle-ci peut être "**géographique**, avec l'allongement des distances d'approvisionnement des marchés ; **économique**, avec la multiplication des intermédiaires dans les filières ; **cognitive**, avec la spécialisation des connaissances et l'accès des mangeurs à des informations de plus en plus complexes. Les étiquettes sur les produits alimentaires se surchargent sans pour autant totalement rassurer les consommateurs" (Bricas et al., 2013). Cette distanciation peut être jugée **anxiogène**. Les circuits courts représentent alors, pour les consommateurs, un moyen de retrouver une certaine emprise sur le contenu de leur

<sup>1</sup>

[http://agriculture.wallonie.be/apps/spip\\_wolwin/article.php?id\\_article=355](http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/article.php?id_article=355)

<sup>2</sup>[http://www.credal.be/sites/all/files/documents/cons\\_eil/Les%20circuits%20courts%20solidaires%20et%20durable%20de%20Wallonie.pdf](http://www.credal.be/sites/all/files/documents/cons_eil/Les%20circuits%20courts%20solidaires%20et%20durable%20de%20Wallonie.pdf)

assiette, qui peut aussi être motivé par une exigence écologique ou de solidarité.

## 1.2. Les groupes d'achat en Belgique

Les groupes d'achats sont un exemple de circuit court actuellement en pleine expansion en Belgique. Les groupes d'achats collectifs/communs/solidaires sont définis comme des "alternatives à la grande distribution en créant un partenariat de proximité entre producteurs et consommateurs pour produire et consommer autrement. Un GAC rassemble plusieurs ménages, à intervalle régulier, qui optent pour des produits de qualité auprès de producteurs et transformateurs locaux"<sup>3</sup>.

Chaque région semble avoir sa propre façon de fonctionner. En Flandre, les *Voedselteams* connaissent un franc succès. Créés en 1996, ces "équipes alimentaires" s'élèvent au nombre de 167 actuellement<sup>4</sup>. L'organisation des *Voedselteams* s'est coordonnée et centralisée à travers une organisation non-gouvernementale, employant 6 salariés, et convertissant de cette manière le mouvement en un véritable "acteur institutionnel à part entière" (Van Gameren et al., 2012). Le mouvement socioculturel des *Voedselteams* s'est donc professionnalisé et institutionnalisé, suite aux subsides reçus du ministère flamand de la culture, sa collaboration avec les autorités publiques, ses actions politiques, sa participation à des groupes de réflexion, à des lobbies, etc.

Dans la région bruxelloise, les Groupes d'achats solidaires de l'agriculture paysanne (GASAP) sont les plus répandus.

<sup>3</sup>

<http://www.mondequibouge.be/index.php/2001/02/groupe-dachats-communs-gac/>. Cette notion regroupe donc les GAC et GASAP belges, les AMAP françaises et les CSA de l'Amérique du Nord.

<sup>4</sup> <http://www.voedselteams.be/>

Le premier est apparu en 2006 et il en existe environ 75 autour de la capitale à présent. Il s'agit de la version belge des AMAP françaises, visant le soutien à l'agriculture dite "paysanne": la collaboration est prévue pour un an, une charte signée par les consommateurs les engage à partager les risques avec les producteurs en cas de mauvaise récolte, ce qui fournit une sécurité supplémentaire aux producteurs<sup>5</sup>. Un réseau de coordination subventionné s'est également créé en 2009.

Toutefois, la collaboration avec les acteurs étatiques provoque le débat, inhérent au processus d'institutionnalisation. D'un côté, un enclassement institutionnel minimum est nécessaire pour permettre la survie et le développement du mouvement alors que d'un autre côté, le groupe fondateur souhaite garder son autonomie et une certaine indépendance, constitutives de son identité. La question est d'autant plus pertinente ici, dans le cas d'un mouvement de mode de consommation alternatif, donc non-institutionnalisé! (Ibidem).

Enfin, la Wallonie semble préférer la formule des GAC, apparue pendant les années 80 en Belgique. Il en existe aujourd'hui plus ou moins 100. Cependant, l'absence de structure de coordination des groupes d'achat wallons ne facilite ni leur recensement, ni d'ailleurs leur visibilité.

Le positionnement face au pouvoir institutionnel représente une question essentielle lorsqu'on s'intéresse au poids que peuvent avoir ces alternatives dans le processus de changement social. Deux visions du changement se retrouvent alors en tension (Pleyers, 2010). Souhaite-t-on

---

<sup>5</sup> Le partage des risques signifie que si la récolte est mauvaise, les consommateurs recevront moins de produits sans pour autant demander une baisse du prix de la commande au producteur. Toutefois si la récolte est bonne, les consommateurs en bénéficieront puisqu'ils auront plus de produits pour le même prix. Il y a donc là un contrat de solidarité fort.

changer les choses selon une **logique bottom-up**, c'est-à-dire à partir des citoyens gardant leurs distances par rapport aux institutions, avec des petites initiatives qui pourraient prendre de l'ampleur et se multiplier? Ou préfère-t-on la **logique top-down** qui estime que le changement doit venir "du haut vers le bas", autrement dit par les mesures prises par les pouvoirs publics et les institutions? En réalité, ces tendances ne sont nullement figées et c'est bien souvent un assemblage des deux qui apparaît comme la solution la plus pertinente.

Plus de détails sur [www.catl.be](http://www.catl.be)



### La Ceinture aliment-terre liégeoise

La Ceinture aliment-terre liégeoise (CATL) est un projet de relocalisation de la production alimentaire guidé par les principes de l'économie sociale et solidaire. L'objectif est ambitieux: mettre sur pied un réseau capable de subvenir à 50% des besoins alimentaires de 150 000 ménages liégeois en produits locaux, "bons, propres et justes". Il s'agit d'un projet collectif mobilisant une large gamme d'acteurs: agriculteurs, commerçants, acteurs institutionnels, associatifs, académiques, citoyens, agents d'économie sociale, de développement territorial, afin que "la campagne nourrisse la ville" en Province de Liège. Pour cela, il est nécessaire de valoriser les initiatives qui existent déjà, tout en créant les chaînons manquants à la réalisation de cette entreprise (quelques exemples: création d'un hall relais agricole, aide à l'installation de jeunes agriculteurs, mutualisation de matériels agricoles, de main d'œuvre, créer de nouveaux modes de distribution, etc.). L'idée, née en avril 2012, a débouché sur le lancement du projet en novembre 2013. Une soirée de présentation et un forum ouvert ont permis au processus d'élaboration de la CATL de démarrer. Aujourd'hui, le projet avance petit à petit et les groupes de travail continuent d'avancer sur ses différents aspects.

## 2. Les potentialités des circuits courts

### 2.1. La portée sociale des circuits courts

L'argument de la sociabilité est souvent mis en avant en ce qui concerne l'engagement dans des circuits courts (Hubaux 2011; Louviaux 2003; Grasseni et al., 2013; Pleyers, 2011). Elle se traduit par la mise à l'honneur de valeurs telles que la solidarité, la confiance ou la convivialité. Deux études menées en France et en Italie sur les motivations des personnes à choisir les circuits courts confirment cette idée: 66% des interviewés français (Chiffolleau, Prevost, 2014) et 79% des italiens ont répondu que le soutien aux agriculteurs locaux était une motivation à s'engager. Par ailleurs, 63% des interviewés italiens ajoutent que les circuits courts représentent pour eux une occasion de construire de nouveaux liens sociaux (Grasseni et al., 2013). La composante relationnelle est donc fortement présente, même si le degré de convivialité dépend de chaque groupe, comme le souligne le témoignage ci-dessous.

*« Chaque GASAP à sa propre manière de fonctionner, mais nous avons des valeurs en commun. Il y*

*a des GASAP dont les permanences se passent de façon plus conviviale que d'autres. Ceux où la livraison est en vrac sont souvent plus chaleureux que ceux où le producteur livre des paniers tout faits. Certains producteurs sont présents pendant la permanence, ce qui crée un lien plus fort entre mangeur et producteur, ça permet de causer et du coup d'avoir une meilleure compréhension de ce qui se passe à la ferme<sup>6</sup> ».*

### Convivialité

Ainsi, l'envie de trouver une **ambiance conviviale** autour de son alimentation est une idée que l'on retrouve souvent dans le discours des adeptes des circuits courts. Les visites sur les marchés ou chez le producteur sont l'occasion d'entretenir un contact, d'échanger quelques mots. Les réunions pour les GAC ou les GASAP permettent de faire des connaissances, de discuter entre consommateurs et producteurs afin de mieux connaître les attentes et la situation de l'autre. Il existe aussi une volonté d'élargir le public des consommateurs à des personnes à faibles revenus. Tout ceci participe à la création d'une certaine cohésion sociale. La recherche de convivialité se place donc en opposition aux relations anonymes, impersonnelles et instrumentales des supermarchés (Pleyers, 2011).

### Solidarité

Au vu de la situation des agriculteurs en Belgique, l'élan de **solidarité** envers eux est sans doute le bienvenu: en 30 ans, plus de deux tiers des agriculteurs belges ont disparu<sup>7</sup>. Les circuits courts se présentent aujourd'hui comme une petite bouée de sauvetage qui pourrait voir augmenter son potentiel dans les années à venir. En effet, dans la majorité des cas, les circuits courts

ne sont encore qu'une activité subsidiaire (moins de 50% des ventes totales) qui compte néanmoins des avantages non négligeables pour l'agriculteur: maîtrise de la vente de la production (émancipation par rapport aux grossistes et à l'agro-industrie), obtention d'un meilleur prix pour sa production, constance dans les prix, aspect social (confiance et reconnaissance de la part des consommateurs) (Biot, 2014).

### Confiance réciproque

La **confiance réciproque** entre producteurs et consommateurs est souvent nécessaire dans les systèmes de circuits courts. Toutefois, son degré d'importance varie d'une formule à l'autre. Par exemple, les paniers livrés de façon hebdomadaire ou la vente directe (marchés ou vente à la ferme) demandent peu d'investissement personnel pour les consommateurs car la démarche d'achat n'est pas nécessairement régulière. Par contre, les groupements d'achats (GAC, AMAP, GASAP, CSA) exigent un engagement plus fort<sup>8</sup>. Une charte est généralement rédigée en concertation entre les consommateurs et les producteurs pour mettre au clair les valeurs soutenues et les points à respecter: fraîcheur des produits, mode de production, de livraison, contenu des commandes, modalités de paiement, etc. Le partenariat repose donc sur une relation de confiance entre les personnes engagées dans le circuit court.

<sup>6</sup> Ce témoignage provient d'une personne impliquée dans le réseau des GASAP bruxellois.

<sup>7</sup> Chiffres du SPF Economie: [www.statbel.fgov.be](http://www.statbel.fgov.be)

<sup>8</sup> Particulièrement pour les AMAP et GASAP puisque l'engagement est fait à l'année, et prévoit le préfinancement de la production pour permettre à l'agriculteur de prévoir ses cultures et ainsi lui offrir une garantie de revenu. Les risques et les bénéfices sont partagés: si l'année agricole est bonne, la quantité de produits destinés aux consommateurs sera plus importante mais si les récoltes sont peu fructueuses, le consommateur recevra des livraisons plus maigres, et le prix par produit sera par conséquent plus élevé.

## Sociabilité

Par ailleurs, de nombreuses associations sont déjà bien conscientes du **potentiel des circuits courts en termes de sociabilité**, notamment très précieux pour les organisations qui travaillent dans le secteur de l'action sociale. Prenons par exemple *La Ferme de la Vache*<sup>9</sup>, une antenne du CPAS de Liège qui propose une activité de maraîchage avec un objectif d'insertion sociale et professionnelle. Les personnes du CPAS qui le souhaitent sont invitées à entretenir et cultiver un potager collectif qui permet, d'une part, de proposer une formation au maraîchage dans le cadre du service d'insertion professionnelle, et d'autre part, d'approvisionner l'épicerie d'économie sociale du quartier avec leur récolte. Cette activité offre donc la possibilité aux personnes en situation d'exclusion de retrouver une dynamique sociale positive qui favorise l'autonomie par l'acquisition de savoirs et de compétences. En plus de proposer une activité qui favorise la découverte de la nature, l'approche de la culture de type biologique permet également de sensibiliser le public au respect de l'environnement.

## Et la transformation sociale?

Dans une perspective plus large, le circuit court peut-il constituer un moteur de transformation sociale? Le thème de l'alimentation est particulièrement intéressant pour réfléchir au changement social: il touche à des enjeux divers à la fois très personnels (la santé, les goûts) mais aussi globaux (le réchauffement climatique, la solidarité), et sociaux (l'accès inégal à une alimentation de qualité, les conditions de travail des producteurs,..) (Pleyers, 2011). A cela s'ajoute un enjeu d'ordre politique ou idéologique lorsqu'il est question de

l'hégémonie exercée par quelques grands groupes industriels sur le marché de l'agroalimentaire (Nestlé, Pepsi Co, Unilever, Coca-Cola, Kraft Foods Group, etc.). Tenter de se détacher de l'emprise de ces multinationales en préférant acheter sa nourriture directement aux producteurs relève, dans cette perspective, d'un acte politique.

Certains estiment dès lors que les circuits courts peuvent constituer une réponse à ces différents enjeux. Ceux-ci s'inscrivent dans une démarche de "consommation critique", aussi appelée "éthique" ou "engagée", qui attribue aux choix de consommation des revendications qui sont chères aux **consom'acteurs**<sup>10</sup> (protection de l'environnement, qualité de vie, refus de la société de consommation, conditions de vie des animaux, juste rétribution des producteurs, etc.). Autrement dit ces consommateurs "font de la vie quotidienne, et de la consommation en particulier, le champ de bataille majeur d'un conflit sociétal autour de la liberté de choix de l'individu" (Pleyers, 2011). La popularisation de ces pratiques de consommation alternative déboucherait alors sur un "nouveau mouvement social inventif", éparpillé mais de plus en plus visible (De Munck, 2011).

## **2.2. La portée politique des circuits courts**

Les systèmes agroalimentaires alternatifs ne sont pas dénués de contenu politique.

### Empowerment des citoyens et des agriculteurs

Ils permettent notamment un **empowerment des citoyens**, c'est-à-dire une reprise d'autonomie visant à augmenter leur capacité d'action. Cet *empowerment* s'applique tant aux consommateurs qu'aux producteurs. D'une part, les consommateurs se réjouissent de retrouver une maîtrise de leur alimentation,

<sup>9</sup>

[http://www.cpasdeliege.be/images/pdf/Livret\\_Ferme\\_de\\_la\\_vache.pdf](http://www.cpasdeliege.be/images/pdf/Livret_Ferme_de_la_vache.pdf)

<sup>10</sup> Nom donné aux personnes engagées dans une démarche de consommation engagée.

affranchissant ainsi leurs achats des dérives du modèle productiviste de la grande distribution. D'autre part, les producteurs se libèrent du contrôle des intermédiaires (grossistes, grandes et moyennes surfaces, industries de transformation) et trouvent ainsi une certaine autonomie dans la gestion de leur production. Ce témoignage d'un agriculteur wallon<sup>11</sup> au sujet des grossistes exprime bien cette idée:

*« Ce sont eux [les grossistes] qui sont les maîtres chez vous. Ce sont eux qui décident du prix et des quantités, et ça, il faut accepter ou refuser. On ne maîtrise rien, on n'a qu'à produire et la fermer. Si on a quelqu'un d'honnête en face de soi ça peut aller. En général, au début ça va [...] mais après ils veulent en profiter. Comme on est installé et qu'on a investi, on est obligé de produire et de vendre. Et ça, ils le savent et ils en profitent. »*

La commercialisation en circuit court permet donc aux agriculteurs de retrouver une certaine marge de manœuvre dans leur travail, et plus largement, d'instaurer des relations moins asymétriques et moins hiérarchiques au sein du circuit alimentaire (Chiffolleau, Prévost, 2012).

### Une relation ambiguë avec le système dominant

Les alternatives entretiennent une relation ambiguë avec le fonctionnement du marché puisqu'elles constituent une démarche qui s'inscrit à la fois *dans* et *contre* celui-ci. Les dimensions économique et marchande des circuits

---

<sup>11</sup> Ce témoignage est issu d'un entretien réalisé par Fanny Biot dans le cadre de son mémoire, intitulé "Agriculteurs et circuits courts en Belgique" (2014). Pour mener à bien sa recherche quantitative et qualitative, l'étudiante a effectué une série de 20 entretiens auprès de producteurs wallons engagés en circuits courts. Tous les témoignages d'agriculteurs utilisés dans cette analyse proviennent de ce travail de fin d'étude.

courts ont le but de promouvoir un fonctionnement différent du modèle économique. Pour certaines personnes engagées en circuits courts, recréer du lien avec son alimentation, prendre en compte la dégradation de l'environnement provoquée par un modèle de développement anti-écologique ou porter attention aux multiples enjeux de justice sociale connexes au fonctionnement de la chaîne alimentaire deviennent des paramètres essentiels qui prévalent sur les objectifs de haute productivité, d'alimentation au plus bas prix ou de rentabilité, et ce, sans pour autant sacrifier une viabilité économique. Dans la logique d'une consommation critique, utiliser l'argument "acheter, c'est voter" au sein d'une société de consommation est pertinent puisque ce sont des revendications sociales, politiques et environnementales qui sont rendues visibles au moyen d'outils économiques.

L'enthousiasme qui se dégage autour de la multiplication des circuits courts, ainsi que l'implication croissante du secteur associatif autour de l'enjeu d'un système agroalimentaire juste et soutenable<sup>12</sup>, sont autant de leviers pour l'élaboration d'un plaidoyer en faveur de politiques publiques promouvant un modèle agricole de proximité et plus durable.

### Quelques propositions politiques...

#### **Favoriser l'emploi en circuit court**

---

<sup>12</sup> Entraide et Fraternité, Oxfam, CNCD-11.11.11, SOS Faim et ADG, ont récemment formé un groupe de travail au sein de la CCF (Coalition Contre la Faim) afin d'établir ensemble une définition d'un "système alimentaire durable". Cette vision commune permettra de former un bloc uni et cohérent afin d'influencer de manière plus efficace les décideurs politiques belges. A une autre échelle, le Résap (Réseau de Soutien à l'Agriculture Paysanne) regroupe une soixantaine d'organisations, actives autant au Nord qu'au Sud, qui soulèvent des problèmes relatifs à l'agriculture et à l'alimentation et qui tentent d'y apporter des solutions concrètes.

En effet, le travail d'un agriculteur en circuit court demande beaucoup d'investissement car ce mode de commercialisation crée de nouvelles fonctions: vente, travail de marketing, transformation des produits, souci de présentation, travail de culture plus chronophage<sup>13</sup>, etc. Or, à l'issue des entretiens réalisés avec vingt agriculteurs wallons actifs en circuits courts, la majorité explique qu'il leur est difficile, et dans certains cas impossible, d'employer une personne supplémentaire pour les aider dans leurs tâches, compte tenu de la lourde contrainte financière qui en découle.

*« Engager une personne en PME c'est quasi impossible. Mon frère est engagé ici et pour payer un employé, on débourse plus du double du salaire. [...] Il vaut mieux se tuer au travail, se dégager de l'argent en se ruinant la santé, pour pouvoir un peu après se faciliter la vie. »*

*« La main d'œuvre est tellement chère qu'on ne délègue que les gros travaux agricoles, comme le ramassage d'herbe par exemple. »*

Dès lors, réfléchir à un système de subventions allouées aux producteurs pratiquant le circuit court et destinées à l'emploi de main d'œuvre dans ce secteur serait une manière d'encourager le recours à ce système de distribution et de favoriser un créneau d'emplois locaux.

Poursuivre la valorisation des richesses du patrimoine local et renforcer un travail de sensibilisation auprès des cuisines de collectivités (cantines des écoles et lieux de travail, hôpitaux), de l'Horeca et des

---

<sup>13</sup> Souvent, les consommateurs en circuits courts souhaitent un mode de production respectueux de l'environnement, qui utilise par exemple moins d'engrais chimiques et de pesticides. Cette façon de produire réclame donc plus de temps que la méthode industrielle aidée d'intrants.

citoyens permettrait d'élargir le marché des produits locaux, frais et de saison.

### **Adapter les normes de l'AFSCA et faciliter l'accès à la terre**

Les agriculteurs espèrent également des pouvoirs publics une adaptation des normes de l'AFSCA<sup>14</sup> pour les petites exploitations et un accès à la terre plus juste (Biot, 2014). En effet, les subventions à l'hectare de la PAC ont des effets dévastateurs sur les petits producteurs et favorisent la concentration des terres cultivables dans les mains de quelques fermiers puissants, qui se convertissent alors en véritables entrepreneurs. Cette concentration de pouvoir et de richesses, combinée à la rareté des terres disponibles et à leur prix pour le moins dissuasif (entre 35 000 et 60 000 €/ha), participe grandement au phénomène de la progressive disparition des agriculteurs en Europe.

Autant de propositions pour faire le lien entre transformation sociale, action politique et agriculture... Affaire à suivre.



---

<sup>14</sup> Le 3 juillet dernier, l'AFSCA a créé une circulaire en ce qui concerne les lieux de distribution en circuits courts (points d'enlèvement, achats groupés). En bref, elle signale que les lieux de distribution n'ont pas à être soumis aux contrôles de l'AFSCA pour autant que "l'organisation de la distribution en circuit court des produits ait lieu en dehors d'une activité commerciale et en dehors des locaux d'un établissement actif dans la chaîne alimentaire". Pour plus de détails, consultez la page suivante:

[http://www.afsca.be/denreesalimentaires/circulaires/\\_documents/2014-0703\\_Circulaire\\_distribution\\_circuit\\_court\\_FR.pdf](http://www.afsca.be/denreesalimentaires/circulaires/_documents/2014-0703_Circulaire_distribution_circuit_court_FR.pdf)



## TERRE-EN-VUE

Terre-en-vue est une organisation qui a pour objectif de faciliter l'accès à la terre en Belgique. En 10 ans, le prix moyen de la terre agricole est passé du simple au double. Dès lors, Terre-en-Vue se donne comme objectif de venir en aide aux agriculteurs porteurs de projets agricoles durables, soustraire la terre de la spéculation financière, dynamiser l'économie en milieu rural, etc. Pour cela, trois organismes sont actifs: une association sans but lucratif, une coopérative à finalité sociale et une fondation.

- **L'asbl Terre-en-vue** accompagne l'installation d'agriculteurs et les transmissions de fermes, entretient un réseau qui regroupe des associations partenaires et des citoyens sur la thématique de l'accès à la terre, développe une expertise et élabore des plaidoyers et des propositions politiques.

- La **Coopérative Terre-en-vue** se présente comme un outil d'investissement citoyen et solidaire. Elle est l'instrument d'achat foncier du mouvement Terre-en-Vue: elle propose aux citoyens et aux organisations d'acheter des parts à la coopérative afin de pouvoir acquérir des terres agricoles et ensuite les confier à des agriculteurs. Cet investissement est sans risque, et garantit en contrepartie des bénéfices sociaux et environnementaux.

- La **Fondation Terre-en-vue** a pour but de recevoir des dons et des legs de terres agricoles ou en argent. Les terres agricoles sont par la suite confiées à des agriculteurs qui s'engagent à les cultiver de façon durable. Les dons et legs en numéraire sont quant à eux affectés à l'acquisition de parts de la coopérative Terre-en-vue et au soutien des activités de l'asbl.

Pour en savoir plus: <http://www.terre-en-vue.be/>

### 3. Les limites des circuits courts

Si les circuits courts présentent des avantages pour les consommateurs et pour les producteurs, ainsi qu'un potentiel en termes de changement sociétal, ils comportent aussi des limites à plusieurs niveaux: leur adoption par les consommateurs et par les producteurs, le coût de la relocalisation et les potentielles dérives.

#### 3.1. L'adoption par les consommateurs et les producteurs

##### Pour les consommateurs

D'un point de vue pratique, les circuits courts sont rarement un choix de facilité. En effet, les grandes surfaces sont pratiquement imbattables sur ce point. Elles offrent un très large choix de produits concentrés au même endroit, à des prix peu élevés, et qui ne demandent pas d'engagement personnel. Les supermarchés répondent donc à deux critères primordiaux du mode de vie contemporain: le gain de temps et d'argent. Dans le cas des circuits courts, il existe une série de "détails pratiques" qui peuvent dissuader les non-militants de s'engager dans une consommation alternative. En voici quelques exemples:

- Généralement, la gamme de produits proposée en circuits courts ne permet pas de concentrer ses courses au même endroit. Cela multiplie donc le temps consacré à cette tâche pour les consommateurs habitués à se fournir en biens alimentaires et autres dans les supermarchés.

- Acheter ses fruits et légumes en circuits courts, c'est-à-dire locaux et de saison, suppose nécessairement un choix moins

étendu que ce qui est proposé en grandes surfaces. Cela implique, pour le consommateur, de modifier ses attentes vis-à-vis du contenu de son alimentation en acceptant une variété de produits plus restreinte et moins exotique. Toutefois, le regain d'intérêt pour l'alimentation locale a eu pour effet de redorer la médaille des "légumes oubliés" (panais, salsifis, topinambours, rutabagas, etc.).

- Les fruits et légumes proposés en circuits courts ne présentent pas un aspect aussi irréprochable que les produits formatés des grandes surfaces: ils ont des formes non-calibrées, sont parfois peu ou pas nettoyés, ou légèrement abîmés.

- Les heures de dépôt ne conviennent pas toujours au rythme de vie des gens. Débloquent chaque semaine une tranche horaire pour se procurer sa commande au point de dépôt demande un effort d'organisation que tout le monde n'est pas prêt à fournir.

### Pour les producteurs

La charge importante de travail et la modification du métier d'agriculteur qui découlent de la production et la distribution en circuits courts peuvent représenter des freins pour certains producteurs.

*« Ça demande énormément de temps. Pour moi c'est plus enrichissant mais pour le reste de la famille, c'est plus astreignant. »*

Néanmoins, les circuits courts représentent une sécurité financière. Dans l'étude menée sur les agriculteurs en Wallonie, près de la moitié d'entre eux signale que les raisons principales les ayant orienté vers les circuits courts sont le prix avantageux et la sécurité de l'écoulement.

Bien que l'agriculteur retrouve son indépendance par rapport aux intermédiaires, il reste vulnérable vis-à-vis des consommateurs. En effet, la possibilité que ceux-ci se rétractent de leur

engagement envers le producteur n'est pas exclue. Pour certaines formes de circuits courts, une charte est signée entre les deux parties mais celle-ci représente surtout un engagement moral. C'est pour cette raison qu'ont émergé des alternatives comme les GASAP ou les AMAP où l'engagement des consommateurs est plus contraignant (contrat d'une durée déterminée, prépaiement pour la production, etc.). Un compromis n'est pas nécessairement aisé à trouver, qui convienne à la fois aux producteurs en termes de sécurité et aux consommateurs qui ne sont pas tous prêts à s'engager de façon trop contraignante. Un producteur de GASAP bruxellois a émis une remarque intéressante à ce sujet:

*« Je ne comprends pas pourquoi les gens sont pas prêts à s'engager pour un an, ils disent « oui mais si je pars en vacances, je n'aurai pas mon panier etc. ». Pourtant quand les gens prennent un abonnement télé ou internet, ils sont engagés pour un ou deux ans et ils se plaignent pas de pas utiliser cet abonnement quand ils partent en vacances... »*

### **3.2. Le coût de la relocalisation**

On estime souvent que les circuits courts produisent nécessairement une plus-value écologique pour diverses raisons: intermédiaire limité à un, distance de maximum 80 km entre lieu de production et de distribution, supposition que le producteur adopte un mode de production soucieux de l'environnement, etc. Or, des études ont montré que consommer local n'était pas systématiquement le choix le plus écologique. L'une d'entre elles affirme qu'il est *« difficile de dire en général laquelle des deux variantes d'un légume, l'un cultivé en serre chauffée et consommé localement, l'autre cultivé en plein champ à l'étranger, constitue le choix le plus respectueux de l'environnement »* puisque la production de légumes en serre chauffée

consommerait 20 à 30 fois plus d'énergie primaire que la production en plein champ (Redlingshöfer, 2006). Une autre étude ajoute que « *l'avantage apparent de distances moindres car limitées à la région peut être vite annulé par des faiblesses logistiques, par une utilisation insuffisante des capacités de production et de transport et par des processus inefficaces* » (Schlich et al., 2006).

Par ailleurs, certains chercheurs mettent l'accent sur l'impossibilité de produire aujourd'hui localement la totalité des légumes, fruits et vins de façon locale, et ce au vu de plusieurs constats: la diminution du nombre d'agriculteurs et la perte de savoir-faire; la réduction de la superficie des terres cultivables étant donné l'urbanisation croissante; la sous-estimation du coût environnemental de processus comme le contrôle d'humidité des sols, mais aussi la sous-estimation du coût économique d'une réorganisation complète du système de production actuel (Vidal, Fleury, 2010).

### 3.3. Les possibles dérives de la relocalisation

#### Dérive élitiste

Un reproche souvent adressé aux systèmes alimentaires alternatifs est qu'ils rassemblent majoritairement un seul type de consommateurs, caractérisés par un capital culturel important, au niveau d'éducation élevé (Louviaux, 2003), travaillant généralement dans le secteur public ou en profession libérale. Toutefois leurs revenus ne sont pas toujours nécessairement élevés. On remarque donc une « *inégalité d'accès à la consommation ou d'accès à sa contestation* » (Garabau-Moussaoui, 2010), qui peut fomenter un caractère "élitiste" de l'alternative.

#### Dérive individualiste

Une autre critique concerne la logique défensive des circuits courts, qui peut amener à un repli sur soi d'un groupe qui

partage une identité collective. En effet, les adhérents peuvent trouver dans les alternatives alimentaires une occasion de « *mise en cohérence individuelle* » (Verhaegen, 2011) entre leurs idées et leurs pratiques. Ces mises en cohérences individuelles participeraient à l'élaboration d'une identité collective. Cependant, cette recherche de cohérence n'implique pas nécessairement une prise de conscience des enjeux sociaux ou économiques plus vastes (comme par exemple les mécanismes de création de richesse et l'inégale répartition de celle-ci). Le risque réside ici dans la « *mythification d'une alternative réduite à une conversion individuelle* » (Laville, 2011) qui occulterait l'importance de l'aspect collectif, indispensable à toute transformation de société. Or, comme le dit Etienne Verhaegen, « *l'action individuelle ne peut résoudre des problèmes par essence collectifs* » (2011).

#### Dérive récupératrice

La récupération des alternatives par le système dominant constitue une menace récurrente. Le bio industriel est un exemple significatif de l'adaptation des logiques capitalistes aux nouvelles attentes des consommateurs. Dans le même ordre d'idée, la pastille « Agriculture de Wallonie » a fait son apparition en 2013 dans les supermarchés pour permettre aux consommateurs une identification des produits issus de l'élevage, de l'agriculture et de l'horticulture en Wallonie, et de cette manière, offrir une meilleure visibilité aux producteurs wallons. Cette pastille signifie que le producteur/transformateur est wallon, que le lieu de production et de transformation se situe en Wallonie et que 50% au moins du produit est constitué de matières premières d'origine wallonne<sup>15</sup>. Cette pastille ne garantit donc rien en matière de mode de production, normes sanitaires, environnementales ou de bien-

<sup>15</sup> <http://www.apaqw.be/Agriculture-de-Wallonie/Agriculture-de-Wallonie/Qu-est-ce-que-la-pastille.aspx>

être animal. Cette initiative constitue peut-être une première étape vers un changement de la chaîne agroalimentaire dans le sens où elle valorise les producteurs/transformateurs locaux (le produit, lui, peut n'être local qu'à 50%) mais ne modifie en rien les rapports de forces: les agriculteurs continuent d'être à la merci des grossistes et de la grande distribution, ce sont les mêmes acteurs qui dominent le marché de l'agroalimentaire, et il n'est aucunement question d'une remise en cause des dérives du modèle industriel et productiviste (tant aux niveaux social qu'écologique). Le local se convertit donc simplement en un argument de vente supplémentaire.

#### 4. Et maintenant?

Les circuits courts ne se limitent pas à l'unique thème de l'alimentation. Présentant des potentialités en tant qu'outil de changement social, ces alternatives ont bien un rôle à jouer dans ce domaine: elles établissent un nouveau dialogue entre la ville et le milieu agricole et permettent une prise de conscience des enjeux qui gravitent autour du modèle de production et de distribution alimentaire actuel. Malgré leur position actuellement marginale, la croissante visibilité des circuits courts provoque la réflexion et le débat, et pourrait entraîner une véritable mobilisation si un mouvement plus large se faisait entendre. Divers réseaux et mouvements existent même s'ils n'établissent pas encore de vision commune et malgré que tous n'osent pas nécessairement affirmer une dimension politique.

Alors que la visée d'une justice globale, la diminution du consumérisme, ou la promotion d'une émancipation politique des citoyens sont loin de figurer parmi les priorités des agendas gouvernementaux, la critique sociale sous-jacente au mouvement des circuits courts peut néanmoins entrer dans un véritable débat

public. L'inscription des circuits courts dans un cadre collectif doté d'une vision politique large est nécessaire pour que soient mis en lumière les multiples dysfonctionnements du système alimentaire actuel en particulier, et du modèle de développement capitaliste et productiviste en général.

Tant par son implication pour faire émerger et perdurer des alternatives, que par sa mobilisation en direction des décideurs politiques, la population pourrait jouer à la fois le rôle d'actrice et de bénéficiaire du changement en faveur d'un système alimentaire plus juste et durable. Cette dynamique s'inscrirait alors dans la reconstruction progressive d'une souveraineté alimentaire.

#### Bibliographie

- Biot F., *Agriculteurs et circuits courts en Belgique*, mémoire de fin d'étude, promoteur: Etienne Verhaegen, Université de Louvain-la-Neuve, année académique 2013-2014.
- Bricas N., Lamine C., Casabianca F., "Agricultures et alimentations : des relations à repenser ?", *Natures Sciences Sociétés*, 2013/1 Vol. 21, p. 66-70.
- Chaffotte L., Chiffolleau Y., (2007), "[Vente directe et circuits courts : évaluations, définitions et typologie](#)", in: [Cahier de l'Observatoire, n°1](#), INRA, Montpellier.
- Chiffolleau Y., Prevost B., « Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires », *Norois* [En ligne], 224, 2012, mis en ligne le 30 September 2014, p. 7-20, URL : <http://norois.revues.org/4245>
- De Munck J., « Alterconsommation : la reconfiguration d'une critique », in: Pleyers G. (dir.), *La consommation critique : mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, (2011), Paris : Desclée de Brouwer, p. 283-308.

- Garabuau-Moussaoui I., "Violences et consommations - Compte rendu des sessions « Sociologie de la consommation », 3e Congrès de l'AFS (Paris, 14-17 avril 2009) », *Sociologies pratiques*, janvier 2010, n° 20, p. 119-123.
- Grasseni C., Forno F., Signori S., "Beyond Alternative Food Networks: an Agenda for Comparative Analysis of Italy's Solidarity Purchase Groups (GAS) and Districts of Solidarity Economy (DES) vis-à-vis US Community Economies", Draft Paper for the UNRISD Conference *Potential and Limits of Social and Solidarity Economy*, 6-8 may 2013, Geneva, Switzerland.
- Hubaux S., "Le groupe d'achats communs de Louvain-la-Neuve: convivialité et engagement", in: Pleyers G. (dir.), *La consommation critique, mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, (2011), Paris: Desclée de Brouwer, p. 91-110.
- Laville J-L., "Mouvements sociaux et économie solidaire", in: Pleyers G. (dir.), *La consommation critique, mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, (2011), Paris: Desclée de Brouwer, p. 309-320.
- Louviaux M., *D'un autre agir altermondialiste: l'analyse du Groupe d'Achat Commun de Barricade comme révélateur d'une pratique de contestation constructive*, promoteur: L. Voyé, Université de Louvain-la-Neuve, année académique 2002-2003.
- Maréchal G., Spanu A., "Les circuits courts favorisent-ils l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement ?", in: *Courrier de l'environnement de l'INRA* n° 59, octobre 2010, p. 33-46.
- Pleyers G., (2010), *Alter-Globalization: Becoming Actors in the Global Age*, Cambridge: Polity Press.
- Pleyers G., "Consommation critique: des promesses de la modernité aux enjeux de l'âge global", in: Pleyers G. (dir.), *La consommation critique, mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, (2011), Paris: Desclée de Brouwer, p. 17-44.
- Pleyers G., "S'engager autrement pour consommer autrement", in: Pleyers (dir.), *La consommation critique, mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, (2011), Paris: Desclée de Brouwer, p. 243-258.
- Redlingshöfer B., "Vers une alimentation durable? Ce que nous apprend la littérature scientifique", in: *Le courrier de l'environnement de l'INRA*, n°53, décembre 2006, p. 83-102.
- Schlich E. et al., "La consommation d'énergie finale de différents produits alimentaires : un essai de comparaison", in: *Le courrier de l'environnement de l'INRA*, n°53, décembre 2006, p. 111-120.
- Van Gameren V., Ruwet C., Bauler T., Mutombo E., "La gouvernance des groupements d'achats alimentaires et ses paradoxes", in: Van Dam D. et al. (dir.), *Agroécologie, entre pratiques et sciences sociales*, 2012, p. 55-73.
- Verhaegen E., "Le consommateur en tant que consom'acteur", in: Pleyers G. (dir.), *La consommation critique, mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, (2011), Paris: Desclée de Brouwer, p. 259-281.
- Verhaegen E., "Les réseaux agroalimentaires alternatifs: transformations globales ou nouvelle segmentation du marché?", in: Van Dam D. et al. (dir.), *Agroécologie, entre pratiques et sciences sociales*, 2012, p. 265-279.
- Vidal R., Fleury A., "L'autosuffisance agricole des villes, une vaine utopie?", publié le 4/06/2010, [lavedesidees.fr](http://lavedesidees.fr)